DNCA ACTIONS EURO ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA OPPORTUNITÉS ZONE EURO COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Objectif de gestion

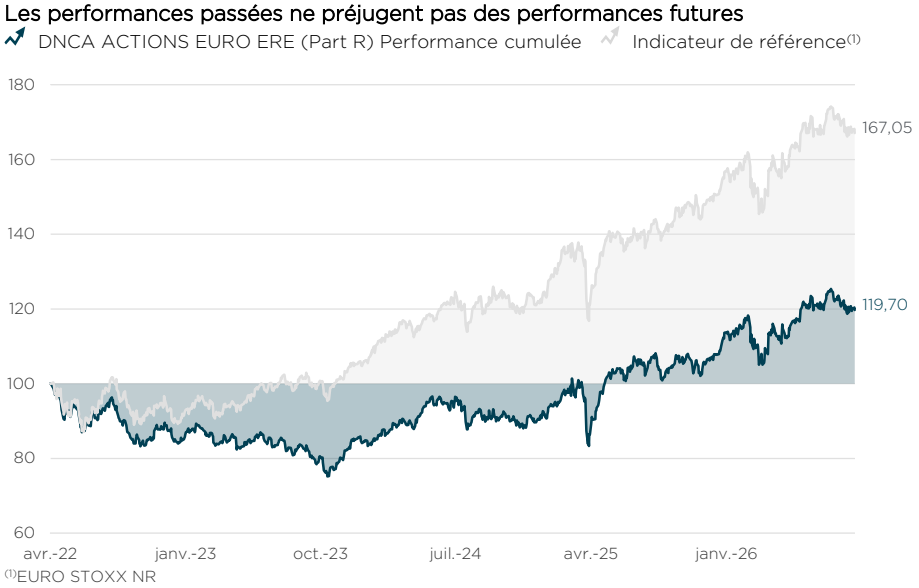
Le compartiment « DNCA ACTIONS EURO ERE » est nourricier du compartiment maître « DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO» (part I : FR0012316198). Un compartiment nourricier est investi au minimum à 90% dans un seul autre OPCVM/FIA qui prend alors la qualification de maître. L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil de risque du FCPE sont identiques à ceux du fonds maître « DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO ». La performance du FCPE nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître « DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO » en raison notamment des frais de gestion qui lui sont propres.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	119,70
Actif net (mEUR)	0

Performance base 100 (du 13/04/2022 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)EURO STOXX NR

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création
Part R	+13,56	+14,57	+14,31	+4,11
Indicateur de référence	+15,86	+15,86	+18,86	+12,17
Part R - volatilité	15,11	16,22	14,97	13,94
Indicateur de référence - volatilité	14,23	14,82	13,62	14,05

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans
Part R	-2,04	-1,32	+10,10	+13,56	+31,27	+49,46
Indicateur de référence	-2,11	-1,46	+10,11	+15,86	+34,24	+68,07

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023
Part R	+19,39	+6,48	+1,68
Indicateur de référence	+7,86	+25,33	+18,06

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,76	0,77	0,12
Tracking Error	3,62%	5,85%	8,04%
Coef. corrélation	0,97	0,92	0,84
Ratio d'information	-0,64	-0,78	-1,00
Bêta	1,03	1,01	0,83

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque lié à l'investissement en obligations convertibles ou échangeables, risque de change, risque de crédit, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque de durabilité

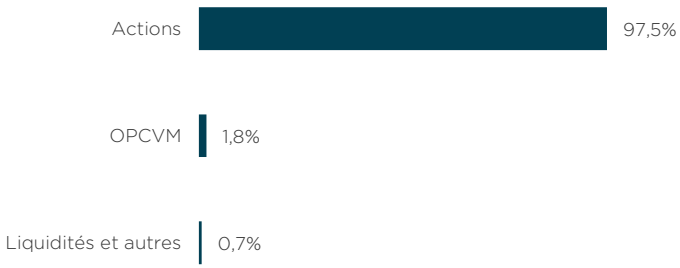
DNCA ACTIONS EURO ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA OPPORTUNITÉS ZONE EURO COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

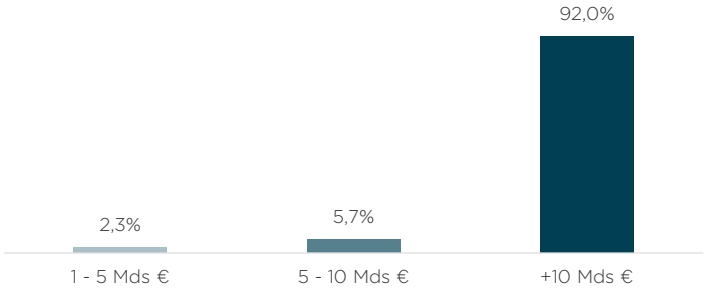
Principales positions*

	Poids
ASML HOLDING NV	10,24%
IBERDROLA SA	3,84%
SIEMENS AG-REG	3,83%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,82%
AIRBUS SE	3,60%
SAFRAN SA	3,25%
AIR LIQUIDE SA	3,13%
UNICREDIT SPA	3,06%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	3,03%
L'OREAL	2,76%
	40,56%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	18,8%	15,5%
Banques	15,2%	18,6%
Technologie	13,3%	15,7%
Services aux collectivités	8,4%	6,3%
Santé	5,7%	5,5%
Télécommunications	5,5%	3,1%
Produits et services de	4,3%	4,3%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,4%	2,7%
Assurance	3,2%	6,5%
Voyages et loisirs	3,2%	0,7%
Chimie	3,1%	3,1%
Bâtiment et matériaux de	3,0%	3,3%
Énergie	2,6%	6,5%
Distribution	2,1%	1,0%
Services financiers	1,9%	1,7%
Automobiles et équipementiers	1,5%	2,3%
Ressources de base	1,2%	0,8%
Immobilier	1,1%	0,8%
OPCVM	1,8%	N/A
Liquidités et autres	0,7%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	33,4%	27,3%
Allemagne	18,7%	24,1%
Espagne	15,3%	11,4%
Pays-Bas	13,6%	16,1%
Italie	6,6%	10,1%
Irlande	3,0%	1,3%
Finlande	2,4%	2,8%
Belgique	1,9%	3,4%
Danemark	1,5%	-
Autriche	1,2%	1,2%
OPCVM	1,8%	N/A
Liquidités et autres	0,7%	N/A

Commentaire de gestion

Le mois de septembre 2026 a marqué une interruption du rebond estival sur les marchés actions de la zone euro. La remontée des taux longs, les tensions persistantes sur les prix de l'énergie et le durcissement monétaire ont incité les investisseurs à davantage de prudence. Le 10 septembre, la BCE a relevé ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de dépôt à 2,50 %, tandis que l'estimation flash de l'inflation en zone euro est ressortie à 3,8 % sur un an, contre 3,2 % en août, sous l'effet notamment de l'énergie. Dans ce contexte, l'EURO STOXX Net Return a reculé de 2,09 %. La correction a toutefois été très différenciée : la technologie et l'énergie ont progressé, alors que la consommation discrétionnaire, l'immobilier et les services de communication ont nettement reculé.

DNCA Actions Euro ERE a enregistré une performance de -2,04%%, contre 10,11% % pour son indice de référence. ASML a été le premier contributeur positif, soutenu par la bonne tenue du secteur technologique. Iberdrola, Nokia et Legrand ont également contribué favorablement. La sélection de titres dans les valeurs financières et industrielles a apporté un soutien relatif, notamment grâce à ING et Banca Monte dei Paschi di Siena.

À l'inverse, DSV a été le principal détracteur, devant CRH. EssilorLuxottica, BMW et LVMH ont également pesé, tout comme Engie et Deutsche Telekom. Au niveau sectoriel, la sélection dans la finance et l'industrie a compensé en grande partie les effets défavorables de l'allocation et de la sélection dans l'énergie, ainsi que la faiblesse de certaines positions de santé et de consommation de base.

Au cours du mois, nous avons soldé nos positions en Infineon et Hermès. Nous avons réduit SAP, Aena, Indra Sistemas, LVMH, Allianz et Sodexo. En parallèle, nous avons renforcé Nokia, Airbus, Iberdrola, Schneider Electric, L'Oréal, E.ON, Engie, Santander, BMW et CTP, ainsi que plus modestement ASML. Ces mouvements ont visé à concentrer le portefeuille sur nos convictions les plus fortes tout en maintenant un profil équilibré.

Nous abordons le mois d'octobre avec une vigilance accrue sur l'évolution des taux longs et des prix de l'énergie. Le portefeuille reste sous-pondéré aux financières, à l'énergie et à l'industrie et surpondéré sur les utilities et la consommation de base, marquant un positionnement plutôt défensif.

Achevé de rédiger le 09/10/2026.


Fabio
Di Giansante


Lorenzo
Angelini


Olivier
Habault

Informations administratives

Nom : DNCA Actions Euro Ere
Code ISIN (Part R (EUR)) : FR0014007GU4
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 13/04/2022
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : France
Forme juridique : FCPE
Type de fonds : FIA
Indicateur de référence : EURO STOXX NR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : CIC
Cut off : 12 h 30, heure de Paris
Règlement / Livraison : T+1

Equipe de gestion :
Fabio DI GIANSANTE
Lorenzo ANGELINI
Olivier HABAULT

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,12%
Coûts de transaction : -
Commissions liées aux résultats : Aucune.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

DNCA ACTIONS EURO ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires

Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.